

***Psammodromus hispanicus* (Fitzinger, 1826)**

**Psammodrome d'Edwards**

Classe des Reptiles

Ordre des Sauriens

Famille des Lacertidés



Le Psammodrome d'Edwards est une espèce terricole essentiellement diurne. Sa période d'activité s'étale de mars à octobre. Tout au long de la journée, selon les périodes de l'année, on le trouve au sol toujours à proximité d'un petit buisson bas. Il y trouve refuge à la moindre alerte, parmi les racines, dans un trou creusé à cet effet ou dans un sol sableux où il s'enterre. Lorsqu'il fuit, malgré sa petite taille, c'est un Lézard très rapide qui se déplace avec une grande agilité. Il est alors difficile de le suivre à vue.

Chez cette espèce dont la durée de vie est très brève, de 2 à 3 ans, la maturité sexuelle est atteinte dès la première année. Les accouplements s'étalent du mois de mars jusqu'en juin avec une période de ponte qui a lieu de la mi-mai à juillet. La femelle dépose sa ponte dans un trou qu'elle a creusé dans le sol. Cette ponte comprend 2 à 6 œufs qui éclosent en moyenne au bout de 6 à 9 semaines.

Le Psammodrome d'Edwards se nourrit de divers petits arthropodes et mollusques chassés au sol.

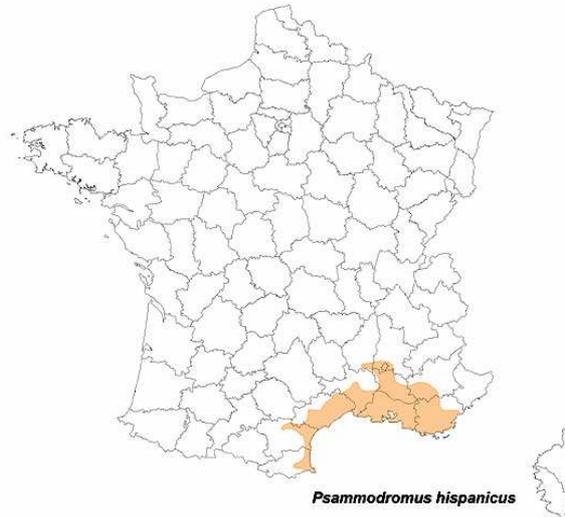
**Habitat**

Dans les milieux méditerranéens ouverts et secs aux sols durs ou sableux, garrigue et maquis bas à la végétation clairsemée à rare ainsi que dans les étendues sableuses du littoral. Il se rencontre aussi dans les plaines caillouteuses faiblement végétalisées.

## Distribution géographique

Portugal, Espagne sauf l'extrême nord et en France dans le sud.

En France, depuis le bord de mer jusqu'à 1200 m d'altitude, de la côte méditerranéenne des Pyrénées orientales jusqu'au Var. S'étend vers le nord dans la Drôme et l'Ardèche. Dans le Var sa limite de répartition se situe dans le Massif de l'Estérel qui est la limite orientale de sa distribution géographique.



Cartographie : Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

## Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.

## Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces quasi menacées » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

## Etat des populations sur le site

Avant l'inventaire la future RBDM de l'Estérel, le Psammodrome d'Edwards était signalé à deux reprises sur la commune de Fréjus. Une première observation à la maison forestière de la Louve et une deuxième à proximité (1 Km plus à l'est), dans le vallon de Barban (Philippe ORSINI, 1991).

Lors de l'inventaire, le Psammodrome d'Edwards a été observé en limite de la future RBDM de l'Estérel. Une première fois au Gratadis (Joël GAUTHIER, 2007). L'année suivante il a été à nouveau observé à plusieurs occasions, notamment au Col Mistral (Laurenc MARSOL, 2008) et au Col Aubert (Magali JOVER, 2008).

Au Col Aubert, le Psammodrome d'Edwards se trouve en extrême limite orientale pour la totalité de son aire de répartition.

